

**MASTER 2 PROFESSIONNEL
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

MENTION PSYCHOLOGIE

Spécialité Professionnelle

Psychologie de l'Orientation Tout au Long de la Vie

Année universitaire 2014 – 2015

Identité du responsable de la formation :

Christophe BOUJON,
Maître de Conférences en Psychologie cognitive

e-mail : christophe.boujon@univ-angers.fr

– Objectifs de la spécialité

L'accompagnement des individus jeunes ou plus âgés à la formation et à l'emploi est devenu un enjeu primordial de notre société qui se fixe comme préoccupation majeure l'accès au premier emploi des jeunes adultes de moins de 26 ans et la formation tout au long de la vie. La loi 2009-1437 du 24 novembre 2009 a fait évoluer la réglementation en matière des pratiques d'Orientation et de Formation, introduisant notamment la notion d'accompagnement des individus tout au long de la vie dans les différentes phases de transition entre périodes de formation et d'emploi. Les articles 3 et 4 de cette loi reconnaissent le droit à l'orientation professionnelle, défini comme la possibilité de pouvoir **informer, conseiller et accompagner** en matière d'orientation. Cette évolution législative a des répercussions indéniables sur le type de formation à envisager pour les psychologues, professionnels de l'accompagnement et du conseil individuel et collectif, qui situaient auparavant leur intervention spécifiquement sur un public ciblé en terme d'âge (enfants, adolescents ou adultes), de formation (initiale ou continue) et de champ institutionnel (formation ou emploi). Bien que ces activités professionnelles se distinguent actuellement par les publics auxquels ils s'adressent, d'âges et de statuts sociaux différents, elles ont pour objectif commun l'accompagnement au projet de vie, au travers l'explicitation des aspirations individuelles et de la formalisation des compétences acquises ou à atteindre. Le rapprochement entre ces deux modes d'orientation doit permettre ainsi de confronter les différentes méthodes utilisées et doit être également l'occasion d'une indispensable distanciation, neutralité et objectivité du conseil personnalisé en orientation à l'égard des structures de formations ou d'emploi existantes. En effet, le paradoxe de l'acte d'orientation est qu'il représente un enjeu sociétal majeur pour l'économie, mais qu'il doit préserver une distance de neutralité avec les systèmes sociaux, éducatifs et économiques qui l'abondent. Dans ce sens, les professionnels de l'orientation se doivent de pouvoir intégrer l'ensemble des méthodologies existantes et la construction d'une déontologie des pratiques.

L'originalité de ce diplôme est d'intégrer des étudiants issus des Master 1 Sciences Humaines et Sociales essentiellement dans le domaine de la psychologie mais éventuellement dans celui de l'économie. Pour pallier à leur diversité, les étudiants seront sélectionnés à l'entrée en fonction de la maturation individuelle du projet professionnel : évaluation à la fois du trajet, du type d'institution dans lesquels les stages ont été réalisés, des rapports de stage et de la réussite aux diplômes antérieurs. A la sortie, l'intérêt de cette formation est d'offrir la possibilité de valider des connaissances dans les disciplines de la psychologie, de l'économie, des technologies de l'information et de la communication ainsi que du droit sous l'éclairage de l'Orientation scolaire et professionnelle. Il permettra ainsi aux futurs diplômés d'acquérir des compétences nécessaires pour être capables de cerner les objectifs personnels du public concerné, de savoir constamment réactualiser leurs connaissances sur les types de formation et les secteurs d'activité professionnelle proposés sur les différents bassins d'emplois (local, régional, national, européen, voire international). En fonction de l'âge (enfant, jeune adulte ou adulte mature) et donc de la trajectoire ou du parcours du public rencontré, les étudiants pourront accompagner préférentiellement certains publics : parents, adolescents, adultes jeunes ou plus âgés en volonté d'accomplir une future insertion ou réinsertion.

1. Objectifs pédagogiques :

Objectifs :

Fournir aux étudiants des connaissances théoriques et pratiques approfondies, suffisamment larges, dans le champ de la psychologie de la personne en devenir : enfant, adolescent, adulte jeune ou plus âgé, qu'ils soient en formation à tous les âges de la vie, en activité ou en recherche d'emploi à partir de l'adolescence.

Choix pédagogiques :

1) Les enseignements fondamentaux sont assurés par des enseignants-chercheurs couvrant les différents domaines de la psychologie cognitive et du développement à tous les âges de la vie. Ceux-ci se doublent d'enseignements spécifiques assurés par des professionnels apportant leurs compétences et leur réseau relationnel et d'insertion. Ces aspects portent sur la connaissance de l'environnement et l'acquisition de savoir-faire techniques dans le domaine de l'orientation à la formation et à l'insertion professionnelle.

2) Un stage obligatoire permettra d'appliquer, en responsabilité, les connaissances acquises, d'approfondir la connaissance du milieu professionnel, et d'acquérir une position professionnelle de psychologue spécialisé en psychologie de l'orientation tout au long de la vie (OTLV).

3) La production d'un travail de recherche permettra de maintenir et/ou développer les capacités de recherche des étudiants, avec un suivi personnalisé.

4) La formation est assurée en alternance : 50 journées de cours sur l'année dont un tiers en septembre (mois de préformation) puis au rythme de 2 journées par quinzaine jusqu'en juillet. Permettant ainsi la réalisation d'un stage professionnel ou la signature d'un contrat de professionnalisation d'octobre à juillet sur des périodes de 8 jours ouvrés consécutifs (du lundi au mercredi de la semaine suivante).

Ce calendrier de formation est donc parfaitement ajusté à des étudiants en formation continue ou en contrat d'alternance, bénéficiant éventuellement d'une validation des acquis pédagogiques. S'ils en font impérativement la demande lors de la première inscription, les étudiants ont aussi la possibilité de s'inscrire sur 2 années.

Enfin, la production systématique durant cette formation d'un véritable travail de recherche, entre-autre par la rédaction d'un véritable mémoire de recherche, peut permettre aux étudiants de passer de cette spécialité professionnelle à la spécialité recherche en psychologie, assurée par les Universités d'Angers, de Nantes et de Rennes 2.

2. Objectifs professionnels

Objectifs généraux :

Cette formation permet l'accès au titre de psychologue dans le cadre de la loi n°85-872 du 25 juillet 1985 pour les titulaires d'une licence de psychologie et d'une maîtrise de psychologie en application du décret n° 2005-97 du 3 février 2005 et de l'arrêté du 19 mai 2006 complétant le décret n° 90-255 du 22 mars 1990.

A ce niveau l'objectif est de former des conseillers et des psychologues possédant de solides connaissances dans le domaine de l'économie de l'insertion et de la psychologie de l'orientation auprès des enfants, des adolescents et de leur parents, d'adultes en reconversion pour qui la question de l'orientation formative et professionnelle est posée, comme auprès des équipes et des institutions travaillant dans ce secteur de l'accompagnement et de l'analyse économique de l'emploi et de ses mutations sectorielles. Le futur diplômé, qu'il puisse prétendre ou non au titre de psychologue, devra être en capacité de s'adapter à la variété de demandes liées à la diversité des publics accompagnés, des demandes et des nécessités institutionnelles dans leur politique de la formation et de l'emploi. Ils pourront agir sur le soutien et le conseil individuel ou collectif auprès de groupes de personnes ou d'institutions. Quant aux diplômés pouvant prétendre au titre de psychologue, ils seront en mesure d'appliquer leurs compétences spécifiques dans le domaine de l'évaluation et de l'accompagnement, du soutien et du conseil individuel.

Débouchés prévus :

Les étudiants diplômés pourront devenir conseillers et/ou psychologues à l'orientation tout au long de la vie (OTLV) dans de multiples services et structures qui s'adressent à des individus de différents âges, à différentes étapes de leur vie, pour les accompagner dans leurs choix éducatifs, professionnels ou gérer leur évolution professionnelle. Ces services peuvent se trouver dans les établissements de l'enseignement secondaire, les universités et autres établissements d'enseignement supérieur, les établissements de formation, les services publics de l'emploi et de l'orientation, les services locaux d'orientation et/ou d'insertion (MGI, CIO, SCUIOIP, DRONISEP, CARIF-OREF, Maisons de l'emploi, Cap emploi, Agences Pôle Emploi, APEC, Cap emploi, Missions locales, CIJ, cabinets de conseil ou de guidance, services RH en entreprises, Mife, Fongecif ...), dans le secteur du volontariat, dans le secteur associatif ou libéral et enfin dans le secteur des ressources humaines en entreprise. Les activités peuvent être réalisées individuellement ou en groupe, en face à face ou à distance, y compris par des média informatiques ou en ligne. L'objectif de cette spécialité de Master est de former des professionnels pour répondre aux besoins de ces structures et de l'évolution de leurs différentes missions (comme par exemple les associations, services ou structures labellisés « Service Public Régional de l'Orientation »).

Contrat de professionnalisation et Stage :

Le calendrier de la formation a été prévu pour que les entreprises et les étudiants puissent bénéficier d'un contrat de professionnalisation. La pratique professionnelle peut être également exercée sous la forme d'un stage.

Le stage professionnel obligatoire, encadré par l'arrêté du 19 mai 2006, d'une durée minimale de 80 jours ouvrables ou le contrat de professionnalisation qui ne pourra excéder une durée maximale de 170 jours (voir calendrier de la formation), s'effectue auprès d'un psychologue ou d'un conseiller à l'orientation et/ou à l'insertion, exerçant depuis au moins 3 ans, dans une structure qui devra être agréée par le responsable de la formation qui pourra être assisté du collège des enseignants. Ce stage ou ce contrat de professionnalisation fera l'objet d'une validation impliquant obligatoirement le professionnel tuteur et donnera lieu à un rapport écrit noté. Le stagiaire ou le professionnel participera également, dans le cadre universitaire, à un séminaire d'élaboration de la pratique.

Pour rappel, les stages en milieu professionnel ne relevant ni de l'article L. 4153-1 du code du travail ni de la formation professionnelle tout au long de la vie telle que définie par le code du travail font l'objet entre le stagiaire, l'organisme d'accueil (entreprise, administration publique, etc.) et l'établissement d'enseignement d'une convention tripartite et doivent être intégrés à un cursus pédagogique scolaire ou universitaire. Lorsque leur durée au sein d'une même entreprise (ou d'un autre organisme d'accueil) est supérieure à deux mois consécutifs ou, au cours d'une même année scolaire ou universitaire, à deux mois consécutifs ou non, le ou les stages font l'objet d'une gratification versée mensuellement.

Informations pratiques

demande de reprise d'étude ou contrat de professionnalisation, voir

<http://www.univ-angers.fr/fr/formation/formation-continue/presentation-1.html>

saisie de la demande de stage, voir

<http://www.univ-angers.fr/resources/scolarite/noticeutilisationstage.pdf?download=true>

Législation des stages étudiants, voir

<http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/acces-et-accompagnement-vers-1,651/les-stages-etudiants-en-entreprise,3904.html>

Législation des contrats de professionnalisation, voir

<http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/contrats,109/le-contrat-de-professionnalisation,992.html>

3. Relations enseignement – recherche

Objectifs :

- Maintenir, voire améliorer, le niveau recherche de l'étudiant dans la perspective d'un passage vers une spécialité recherche et au-delà vers le doctorat. Pour ce faire, le mémoire de recherche sera réalisé sous la direction d'un enseignant-chercheur, appartenant au collège enseignant, ou provenant d'une autre université après accord de ce même collège. Toute autre formule devra également recueillir l'accord de ce collège.
- Attirer l'attention sur une exigence déontologique de la profession de psychologue, à savoir participer à l'élaboration des connaissances et à la diffusion de celles-ci.

Laboratoires d'appui labellisés :

Cette formation sera notamment assurée par des enseignants-chercheurs relevant du pôle universitaire angevin du domaine de recherche en Lettres, Langues, Sciences Humaines et sociales (<http://www.univ-angers.fr/fr/recherche/unites-et-structures-de-recherche/pole-ii-shs.html>) : à savoir, le laboratoire de Psychologie des Pays de la Loire (EA 4638), le GRANEM (UMR MA 49), le centre de recherche juridique et politique Jean Bodin (EA 4337) et l'ESO-Angers (UMR CNRS 6590). Plus globalement, les recherches effectuées par la plupart des enseignants se rattachent à l'Ecole Doctorale 504 « Cognition, Education, Interactions » pour laquelle les 3 universités de la région Pays de la Loire sont co-accréditées (Nantes, Angers et Le Mans).

– Compétences visées (qui seront insérées en annexe descriptive du diplôme)

Durant la formation, les étudiants devront développer des compétences dans :

- la maîtrise du bilan psychologique ;
- la maîtrise des pratiques d'interventions et d'accompagnement pour l'insertion professionnelle et sociale ;
- la maîtrise des pratiques psychologiques de prise en charge collective et individuelle des personnes (techniques d'entretien, de conseil, de guidance, techniques d'intervention et d'animation de groupes) ;
- la maîtrise des bases documentaires relatives à l'orientation et à l'insertion ;
- la capacité d'analyse des institutions et de régulation des équipes ;
- la maîtrise de la recherche et de l'analyse documentaire scientifique en langue française et anglaise ;
- la capacité à concevoir des dispositifs de recherche fondamentale et appliquée.

Au terme de la formation les étudiants devront :

- Connaître et maîtriser la notion de compétences en psychologie cognitive tant en termes de développement que d'apprentissages ;
- Connaître et maîtriser la notion de compétences en termes de métiers et de qualifications ;
- Connaître et maîtriser les différentes dimensions institutionnelles et numériques de la pratique de l'orientation dans les structures de formations et d'emploi ;
- Savoir et comprendre la politique de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- Savoir et comprendre la dynamique de la relation individuelle ;
- Connaître et maîtriser les principales problématiques de recherche du domaine ;
- Comprendre et réfléchir aux questions juridiques de déontologie et d'éthique de l'orientation ;
- Connaître et savoir utiliser le code de déontologie des psychologues.

Au terme de la formation les étudiants seront en mesure :

- D'analyser et différencier les demandes d'orientation ;
- D'informer et de conseiller les différents publics ;
- De faire connaître et d'aider à l'usage des outils de l'accompagnement (livret de compétences, e-portefolio ...) ;
- De collaborer avec les divers partenaires institutionnels ;
- De conduire des travaux de recherche-action ;
- D'analyser statistiquement les données issues de leur recherche ;
- De rendre compte à l'écrit comme à l'oral de leurs activités.

Pour plus d'informations, il est possible de consulter le guide des compétences fondamentales et spécialisées en orientation scolaire et professionnelle sur le site de l'Association Internationale de l'Orientation Scolaire et Professionnelle (AOISP)¹.

– Contrôle des connaissances (principes généraux)

Les enseignements se répartissent, sur chaque semestre (semestres 3 et 4), de façon très équilibrée entre Unités d'Enseignement Fondamental (UEF) sous forme d'enseignements théoriques (UEF 1 et UEF 4), les UEF de professionnalisation (UEF 2 et UEF 5), et l'UEF de stage et de mémoire de recherche (UEF 3 et UEF 6). Les crédits ECTS sont alloués à toutes les composantes du programme d'étude à raison de 4 à 16 crédits ECTS par UEF d'enseignement.

Les unités d'enseignement UEF 1 et UEF 4 feront l'objet d'une validation par un examen écrit en fin de semestre 4. Ces deux unités d'enseignement devront être obligatoirement validées. Ainsi, toute note inférieure à la moyenne à l'UEF 1 et/ou à l'UEF 4 ne permettra pas à l'étudiant de bénéficier de la compensation inter-unités d'enseignement.

Les unités de professionnalisation (UEF 2 et UEF 5) et les unités d'enseignement stage-mémoire (UEF 3 et UEF 6) seront soumises à la rédaction de dossiers et/ou à la présentation orale de ces travaux en vue d'une validation exclusive des UEF 5 et UEF 6 à l'issue du semestre 4.

La validation du niveau de langue étrangère se fera soit sur présentation d'une attestation de succès à un test de langue reconnu au plan international (par exemple TOEIC, TOEFL) ou par validation des enseignements de langue du niveau M2.

– Equipe pédagogique

Elle est composée d'enseignants-chercheurs du département de psychologie de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'Université d'Angers et de l'UFR Droit Economie Gestion ou appartenant à d'autres UFR de l'Université d'Angers ou à d'autres universités qui interviennent davantage sur les aspects méthodologiques et théoriques, c'est-à-dire le volet scientifique de la formation. Les professionnels interviennent davantage sur les pratiques (outils, développement de l'activité, gestion institutionnelle). Ils participent à la formation pour un volume total de 136 heures ce qui représente près de 40% des enseignements dispensés. Les psychologues ou les professionnels intervenant dans ce master2 pratiquent à temps complet soit dans des structures d'orientation, de bilan de compétences ou de coaching, dans le secteur public ou privé (MGI, CIO, SCUIOIP, DRONISEP, CARIF-OREF, Maisons de l'emploi, Cap emploi, Agences Pôle Emploi, APEC, Cap emploi, Missions locales,

¹ En 1999, l'AIOSP a entamé l'élaboration d'un ensemble de compétences internationales nécessaires aux praticiens pour fournir des services de qualité en orientation scolaire et professionnelle. L'ensemble de ces compétences a été validé par un groupe de 700 praticiens occupant différents types d'emploi dans 38 pays (Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Biélorussie, Belgique, Belize, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Allemagne, Guatemala, Irlande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Mexique, Nouvelle Zélande, Nigeria, Pologne, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Togo, Royaume-Uni, Etats-Unis, Uruguay, Venezuela, Zimbabwe). Ces compétences ont été adoptées par l'Assemblée Générale en septembre 2003. <http://www.iaevg.org/IAEVG/>

CIJ, cabinets de conseil ou de guidance, services RH en entreprises, Mife, Fongecif ...). Il s'agit donc de professionnels de terrain expérimentés dont les compétences sont reconnues. Ils ont pour mission d'aider les étudiants à acquérir l'expertise de la demande, de la mise en œuvre de l'évaluation des besoins.

- Programme

Semestre 3

Objectifs

Ce troisième semestre doit permettre à l'étudiant de découvrir ou d'approfondir:

- des connaissances dans les domaines de la psychologie et de l'économie ;
- l'ensemble des problèmes pratiques rencontrés dans la pratique professionnelle du conseiller ou du psychologue de l'orientation et de l'insertion.

Tableau synthétique des enseignements dispensés au semestre 3

UEF et ECTS	INTITULE ET TITRE DU COURS	CM (heures)	TD (heures)	
UEF1 16 ECTS	TM1-THEORIES ET MODELES 1 : Psychologie de l'OTLV	12		
	TM2-THEORIES ET MODELES 2 : Economie de l'OTLV	12		
	AP1-ACTIVITES DE PREVENTION 1 : Guidance éducative	12		
	AP2-ACTIVITES DE PREVENTION 2 : Responsabilités juridiques	12		
	AP3-ACTIVITES DE PREVENTION 3 : Gestion de l'information	12		
	AA1-ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT 1 : Evolution de vie et de carrière	12		
	AA2-ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT 2 : Bilan et conseil	12		
UEF2 10 ECTS	AA3-ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT 3 : Placement	12		
	O1-OUTILS 1 : Outils de prévention			18
	O2-OUTILS 2 : Outils d'accompagnement			18
	PRO1- Professionnalisation			40
UEF3 4 ECTS	LV1- Anglais de spécialité			16
	SM1- Suivi de stage SM2- Mémoire de recherche	10		
		96	102	

UEF 1 : FONDEMENTS DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE (OTLV)

Cette unité d'enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences fondamentales dans le domaine de l'orientation, en suscitant une réflexion sur l'orientation par (1) l'exposé des théories et recherche récentes dans les pratiques en orientation, développement professionnel, conseil et consultation ainsi que (2) les connaissances sur l'éducation, la formation, les tendances de l'emploi, le marché du travail et les questions sociales. Cette unité est donc composée de 8 éléments d'enseignement qui se regroupent sous 4 thématiques : théories et modèles psychologiques appliqués à l'OTLV, théories et modèles économiques appliqués à l'OTLV, activités de prévention, activités d'accompagnement.

1. Théories et modèles en psychologie OTLV (TM2-THEORIES ET MODELES 1)

Il s'agit de présenter l'historique des théories de la psychologie de l'orientation. Ce premier socle d'enseignements théoriques en psychologie cognitive permettra aux étudiants de connaître les grandes théories et techniques élaborées dans le champ de l'intervention (guidance) et du conseil (counselling) en orientation vocationnelle (Parson, 1909 ; Super, 1957 ; Holland, 1973) aboutissant au modèle « life design » de Savickas et al. (2007).

2. Théories et modèles en économie OTL (TM1-THEORIES ET MODELES 2)

Il s'agit de présenter les modèles de planification économique par secteur d'activité permettant d'identifier les mutations à venir dans les métiers et les branches professionnelles et de connaître les chiffres de l'estimation du nombre d'emplois créés ou supprimés durant une période de plusieurs années. Cette planification sectorielle portera sur des territoires de tailles différentes (pays de l'OCDE, Europe, France) et plus particulièrement au niveau régional, du fait de sa pertinence pour l'évolution du bassin d'emploi, l'organisation du système éducatif et les mouvements démographiques locaux. L'objectif est notamment de permettre de mieux identifier les filières d'avenir.

3. Les activités de prévention :

- **La guidance éducative** (AP1-ACTIVITES DE PREVENTION 1)

Il s'agit de présenter les méthodes d'échanges avec les parents sur l'évolution et le développement de la scolarité de leurs enfants et de leur propre scolarité, se préoccuper des potentiels des élèves et des étudiants/es et des moyens facilitant leur réalisation, d'aider les enseignants à introduire l'orientation dans leur programme pédagogique.

- **Les responsabilités juridiques du psychologue** (AP2-ACTIVITES DE PREVENTION 2)

Cette partie concerne la connaissance de la réglementation en matière d'orientation. Les questions déontologiques et éthiques des activités d'orientation dans le secteur éducatif seront présentées sous l'angle du droit public. La déontologie, le contentieux de l'orientation des élèves, des adultes et des personnes dites vulnérables, les responsabilités juridiques permettront d'interroger ce métier au regard de l'Etat de droit.

- **L'information numérique** (AP3-ACTIVITES DE PREVENTION 3)

Cette partie permet d'aborder l'accès et l'utilisation des informations d'ordre scolaires et professionnelles via les technologies de l'information (bases de données, logiciels d'orientation scolaire et professionnelle et sites internet). Seront plus particulièrement présentés les grands principes du portfolio : l'analyse d'expériences vécues de trois types (personnelles, professionnelles et de formation en lien avec la politique européenne de reconnaissance et de mobilité), l'identification de ressources stratégiques mises en œuvre à l'occasion d'un problème d'action, la construction ou bien la collecte de preuves (de compétences, de qualification, d'expériences...).

4. Les activités d'accompagnement :

- **L'évolution de vie et la dynamique du projet** (AA1-ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT 1)

Il s'agit d'exposer les questions liées à l'évolution de vie et la dynamique du projet par la planification, la conception et la mise en œuvre des programmes et interventions de développement et de construction d'un projet de vie tout au long de la vie. Les modèles de prise de décision et de transition individuelle dans la planification et la préparation des étapes de transition (de l'école au travail, évolutions professionnelles, retraite, démission, réduction du temps de travail) seront questionnés.

- **Le bilan et le conseil** (AA2-ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT 2)

Il s'agit d'exposer les facteurs relatifs au développement personnel et la dynamique des comportements à travers l'utilisation des techniques de bilan, de conseil individuel et collectif et de connaître les besoins des personnes à risque ou en situation de handicap.

- **Le placement : situations de risque et d'incertitude** (AA3-ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT 3)

Cette partie concerne la connaissance des stratégies de recherche d'emploi (utilisation d'internet dans les démarches de recherche d'emploi, la présentation des possibilités d'emploi et de facilitation du choix à un emploi adapté), les relations avec les employeurs et professionnels de l'éducation et de la formation, la consultation des politiques de l'emploi, le suivi des propositions de placement, le soutien aux entretiens d'embauche.

UEF 2 : **PRATIQUES DE L'OTLV**

Cette unité d'enseignement a pour vocation d'aider l'étudiant à maîtriser la déontologie de sa profession et un certain nombre d'outils méthodologiques.

L'unité se décompose en quatre enseignements :

- **Les outils de prévention** (O1-OUTILS 1)

Il s'agit d'aborder les outils psychométriques, socioéconomiques, statistiques à disposition des conseillers et psychologues de l'orientation dans leur pratique de prévention.

- **Les outils d'accompagnement** (O2-OUTILS 2)

Il s'agit d'aborder les démarches, positionnement des conseillers et psychologues de l'orientation dans leur pratique d'accompagnement.

- **La professionnalisation** (PRO1)

Indispensable à la pratique en psychologie de l'orientation, notamment sur la gestion de l'information et la guidance, la consultation et la médiation auprès des parents, professeurs, tuteurs, travailleurs sociaux, administrateurs et autres intervenants de l'orientation.

- **Anglais de spécialité** (LV1)

La déontologie lui faisant obligation de se former et de participer à l'élaboration des connaissances, l'étudiant devra poursuivre sa formation en anglais afin d'être mieux préparé à communiquer avec ses collègues étrangers, à lire l'abondante littérature scientifique, voire à présenter ses travaux de recherche dans des revues scientifiques.

UEF 3 et 6 (à cheval sur les semestres 3 et 4) : **STAGE ET MEMOIRE** (SM1 & 2)

Ces unités ont pour objectif de valider les deux aspects indissociables de la formation : pratique et responsabilité en psychologie de l'orientation tout au long de la vie ainsi qu'une réflexion théorique et méthodologique autour d'une question intéressant ce domaine de recherche.

Le stage avec séminaire d'élaboration de la pratique de 10h TD par semestre doit permettre à l'étudiant de mettre en œuvre les connaissances acquises et de développer des compétences dans le domaine. Il doit permettre à l'étudiant d'être autonome :

1. pour conduire la réalisation d'une évaluation ;
2. dans l'élaboration de prises en charge individuelle ;
3. à un niveau collectif, pour animer des groupes de formation ;
4. pour échanger avec et/ou éclairer les différents professionnels concernés par la prise en charge et le suivi de personnes.

Quant au choix de la thématique de recherche et la rédaction du mémoire de recherche, cela doit permettre à l'étudiant de continuer à progresser dans l'élaboration et la mise en œuvre concrète d'une recherche : faire l'état de la question et produire une revue critique de la littérature, élaborer une problématique de recherche, opérationnaliser des hypothèses, recueillir et traiter les données à l'aide d'une méthodologie valide dans ce secteur de recherche, etc., le tout amenant l'étudiant à produire un mémoire de recherche de qualité. Un objectif pourrait être ici, pour l'étudiant, de confirmer son intérêt de recherche pour la problématique développée et/ou d'apprécier l'opportunité de se réorienter vers un Master 2 Recherche ou un doctorat.

Semestre 4

Objectifs

Le quatrième semestre doit permettre à l'étudiant de parfaire ses connaissances théoriques et pratiques en psychologie de l'OTLV et d'évoluer vers une maîtrise complète des méthodes et des outils de la pratique du conseiller-psychologue afin de pouvoir assumer en toute responsabilité les demandes qui lui sont formulées.

Tableau synthétique des enseignements dispensés au semestre 4

UEF et ECTS	INTITULE ET TITRE DU COURS	CM (heures)	TD (heures)
UEF4 16 ECTS	REC1- RECHERCHES 1 : Psychologie de l'orientation tout au long de la vie	24	
	REC2- RECHERCHES 2 : Economie de l'orientation tout au long de la vie	24	
	AI1-ACTIVITES D'INTERVENTION 1 : Encadrement des services et des programmes	12	
	AI2-ACTIVITES D'INTERVENTION 2 : Développement des activités	12	
	AI3 -ACTIVITES D'INTERVENTION 3 : adaptations scolaire, socioprofessionnelle et handicap	12	
	AI4-ACTIVITES D'INTERVENTION 4 : Mobilités éducative et professionnelle	12	
UEF5 10 ECTS	O3-OUTILS 3 : Outils d'intervention		36
	PRO2- Professionnalisation		40
	LV2- Anglais de spécialité		16
UEF6 4 ECTS	SM3- Suivi de stage		10
	SM4- Mémoire de recherche		
		96	102

UEF 4: **FONDEMENTS DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE (OTLV)**

Cette unité d'enseignement doit permettre à l'étudiant d'acquérir les compétences fondamentales dans le domaine de l'orientation, en suscitant une réflexion sur l'orientation par (1) des connaissances des processus de mise en œuvre de l'orientation tout au long de la vie, (2) l'évaluation des programmes et interventions en matière d'orientation à l'aide de techniques et modèles d'évaluation actualisés. Cette unité est composée de 6 enseignements : 2 de recherches (psychologie et économie de l'OTLV) plus 4 regroupés et liés aux différentes activités d'intervention dans ce champ professionnel.

1. **Etudes et recherches en psychologie de l'OTLV (REC1- RECHERCHES 1)**

Il s'agit d'apporter des compétences spécialisées aux étudiants par la présentation de recherches et d'études récentes dans les différents domaines de la psychologie de l'OTLV.

2. **Etudes et recherche en économie de l'OTLV (REC2- RECHERCHES 2)**

Il s'agit d'apporter des compétences spécialisées aux étudiants par la présentation de recherches et d'études récentes dans les différents domaines des mutations économiques qui conduisent à définir l'orientation tout au long de la vie.

3. **Les activités d'intervention**

Le psychologue, comme tout titulaire d'un Master, a vocation à exercer des responsabilités. Il lui est donc indispensable de disposer de compétences en encadrement. Aussi, les enseignements sur le management de projet (principe de base de conduite de projet, conception, planification opérationnelle et promotion d'un projet) et la gestion des ressources humaines initiés en M1 dans le nouveau projet d'habilitation seront développés dans cette spécialité de M2. De plus, il est nécessaire de connaître les facteurs individuels ou géographiques qui font la spécificité du public reçu et des institutions pouvant les accueillir.

- ***L'encadrement des services et des programmes*** (AI1-ACTIVITES D'INTERVENTION 1)

Il s'agit de présenter la promotion de l'information sur les programmes et les services d'orientation auprès des collectivités (connaissance des populations cibles ; évaluation des besoins ; ressources attribuées à la planification d'un programme et à sa mise en œuvre ; connaissance des publications, des tendances et des questions d'actualité sur le sujet ; direction et évaluation des programmes et des interventions ; utilisation des résultats pour l'amélioration des programmes en lien avec les recommandations des institutions ; organisation et gestion des services d'éducation, de conseil, d'orientation et de placement ; gestion et encadrement du personnel ...)

- **Le développement des activités** (AI2-ACTIVITES D'INTERVENTION 2)

Cette partie concerne le développement des relations avec les partenaires des collectivités ; la conduite d'analyse des ressources humaines et matérielles, du bilan des besoins des collectivités ; la coopération avec les collectivités pour faire le lien entre ressources et besoins, pour développer, mettre en œuvre et évaluer des plans d'action ayant des objectifs économiques, sociaux, éducatifs et d'emploi ; le contact avec les réseaux locaux, nationaux et internationaux d'orientation scolaire et professionnelle ...

- **Les adaptations scolaires et socioprofessionnelles face au handicap**
(AI3-ACTIVITES D'INTERVENTION 3)

La question de l'orientation est abordée sous l'angle des compétences et de la diversité, notamment par la prise en compte des caractéristiques psychologiques des publics spécifiques en risque de décrochage scolaire, comme par exemple les enfants au développement atypique, les adolescents avec des comportements d'addiction ou bien les adultes atteints d'un handicap physique ou psychologique avéré (patients cérébrolésés).

- **La mobilité éducative et professionnelle** (AI4-ACTIVITES D'INTERVENTION 4)

Cet enseignement concerne la mobilité qui se traduit en termes géographique et culturel (spécificité des bassins d'emploi) et inclut également un concept plus large de reconnaissance mutuelle des systèmes nationaux et régionaux de mobilité et de certification conduisant à la création de multiples cadres de références européens sur les compétences et la norme de mobilité individuelle Europass.

UEF 5 : PRATIQUES DE L'OTLV

Cette unité d'enseignement a pour vocation d'aider l'étudiant à maîtriser la déontologie de sa profession et un certain nombre d'outils méthodologiques.

- **Les activités d'intervention** (O3-OUTILS 3)

Il s'agit d'aborder les relations avec les partenaires.

- **Professionnalisation** (PRO2)

Indispensable à la pratique en psychologie de l'orientation, notamment sur la gestion de l'information et la guidance, la consultation et la médiation auprès des parents, professeurs, tuteurs, travailleurs sociaux, administrateurs et autres intervenants de l'orientation.

- **Anglais de spécialité** (LV2)

La déontologie lui faisant obligation de se former et de participer à l'élaboration des connaissances, l'étudiant devra poursuivre sa formation en anglais afin d'être mieux préparé à communiquer avec ses collègues étrangers, à lire l'abondante littérature scientifique, voire à présenter ses travaux de recherche dans des revues scientifiques.

CONTRÔLE DE CONNAISSANCES

INTITULE DU DIPLOME:

Master 2 Psychologie de l'Orientation Tout au Long de la Vie

Pas de dispense d'assiduité

U.E.F. 1 : Fondements de l'orientation tout au long de la vie

Coefficient de l'U.E. 1 nombre d'ECTS : 16

Matière	Coef	1ère session				2ème session			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
TM1 : Psychologie de l'orientation tout au long de la vie	1			écrit 1h				écrit 1h	
TM2: Economie de l'orientation tout au long de la vie	1			écrit 1h				écrit 1h	
AP1 : Guidance éducative	3	}			écrit 2h			écrit 2h	
AP2: Responsabilités juridiques									
AP3 : Information numérique personnelle et professionnelle									
AA1 : Evolution de vie et de carrière	3	}			écrit 2h			écrit 2h	
AA2 : Bilan et conseil									
AA3: Placement									

U.E.F. 2 : Pratiques de l'orientation tout au long de la vie

Coefficient de l'U.E. 1 nombre d'ECTS : 10

Matière	Coef	1ère session				2ème session			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
O1: Outils de prévention	2	}	préprojet					écrit 2h	
O2: Outils d'accompagnement									
PRO1 : Professionnalisation	2		préprojet					écrit 2h	
LV1: Anglais de spécialité	1		oui						

U.E.F. 3 : Stage et mémoire

Coefficient de l'U.E. 2 nombre d'ECTS : 4

Matière	Coef	1ère session				2ème session			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
SM1: Suivi de Stage	1		préprojet						oui
SM2: Mémoire de recherche	1		préprojet						oui

U.E.F. 4 : Pratiques de l'orientation tout au long de la vie

Coefficient de l'U.E. 1 nombre d'ECTS : 16

Matière	Coef	1ère session				2ème session			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
REC1: Psychologie de l'orientation tout au long de la vie	2		dossier					écrit 1h	
REC2: Economie de l'orientation tout au long de la vie	2		dossier					écrit 1h	
A11: Encadrement des services et des programmes	4	}			écrit 2h			écrit 2h	
A12: Développement des activités									
A13: Adaptations scolaire, socioprofessionnelle et handicap									
A14: Mobilités éducative et professionnelle									

U.E.F. 5 : Pratiques de l'orientation tout au long de la vie

Coefficient de l'U.E. 1 nombre d'ECTS : 10

Matière	Coef	1ère session				2ème session			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
O3 : Outils d'intervention	2		dossier					écrit 2h	
PRO2: Professionnalisation	2		dossier					écrit 2h	
LV2: Anglais de spécialité	1		dossier					écrit 1h	

Matière	Coef	1ère session				2è session			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
SM3: Suivi de Stage	1	rapport	soutenance			rapport	soutenance		
SM4: Mémoire de recherche	1	mémoire	soutenance			mémoire	soutenance		

L'ensemble des UEF est validé à l'issue du semestre 4.

L'année est validée en obtenant une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dès lors que l'étudiant valide chacune des UEF qui le composent (moyenne de l'UEF égale ou supérieure à 10/20) ou par compensation entre ces UEF (moyenne des moyennes des UEF affectées de leur coefficient, égale ou supérieure à 10/20).

Une note de 10/20 est exigée pour les UEF 1, UEF 4 et UEF 6.

Deux sessions de contrôles de connaissances sont organisées (1ère session = mai; 2nde session = septembre).

Dans les UEF non acquises à la 1ère session, l'étudiant repassera le cas échéant à la 2nde session toutes les épreuves dans lesquelles les notes obtenues sont inférieures à 10/20 et seulement celles-ci, sauf pour les unités 1 et 4 où l'étudiant repassera toutes les matières.

Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note plancher définie, les conséquences sont les suivantes :

- l'UE concernée ne peut être validée, quelle que soit sa moyenne ;
- la compensation au sein du semestre ne peut être effectuée.
- la compensation au sein de l'année ne peut être effectuée ;

L'étudiant doit à nouveau se présenter à l'UE et à toutes les UE inférieures à 10 (la compensation ne se calculant pas).

Un dispositif de soutien pédagogique (à la demande) peut être mis en place entre les deux sessions sous forme d'un suivi personnalisé des étudiants.

Les 4 UEF sont capitalisables.

Redoublement

Le redoublement en M2 n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

En cas de redoublement, l'étudiant doit repasser les unités non acquises.

UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
Secrétariat des Masters de Psychologie
11 Bd Lavoisier - 49045 ANGERS CEDEX 01
Tél. : 02.41.22.64.91

Document mis à jour en janvier 2014